



« PAS UN EURO POUR NOS SALAIRES ET NOS PRIMES ? »

→ **LE 29 SEPTEMBRE 2026 : MOBILISATION GÉNÉRALE !**

Face à l'inflation et une augmentation constante du coût de la vie, la réponse de la Direction Générale reste la même : **les caisses seraient vides pour la DGGDI**. Pourtant, nos services, brigades et bureaux rapportent chaque année des milliards au Budget et protègent les frontières.

L'UNSA DOUANES DÉNONCE LE GEL DES SALAIRES ET LE SABOTAGE DE NOS GRILLES INDICIAIRES !

MONSIEUR LE MINISTRE, ENTENDEZ LA COLÈRE DES DOUANES !

« La réussite des missions repose sur un pacte de confiance et une juste reconnaissance. Ce pacte est aujourd'hui rompu. Nous n'acceptons plus le discours de la rigueur budgétaire quand les efforts demandés sont toujours unilatéraux. »



Vendredi 18 septembre 2026

€ POUVOIR D'ACHAT EN BERNE : LA RÉALITÉ DU QUOTIDIEN

Depuis trop longtemps, les évolutions du point d'indice sont déconnectées de la réalité économique. En refusant d'**indexer nos salaires sur l'inflation** réelle, le gouvernement organise une baisse programmée du niveau de vie des douaniers. 😞

L'UNSA Douanes dénonce :

- **un tassement historique des grilles indiciaires**, largement rattrapées par le SMIC.
- **un régime indemnitaire bloquant** la reconnaissance de l'investissement.
- **Des arbitrages injustes** privilégiant d'autres ministères ou des secteurs privés.

L'UNSA DOUANES PORTE DES EXIGENCES CLAIRES POUR CHAQUE CORPS DE NOTRE ADMINISTRATION.

Catégorie C : Sortir de la précarité

- ➔ **Revalorisation immédiate** des grilles afin de garantir un écart réel avec le salaire minimum.
- ➔ **Augmentation significative** des échelons pour assurer un véritable gain financier à chaque avancement.

Catégorie A : Valoriser les responsabilités

- ➔ **Mise en adéquation** de la charge de travail et des effectifs réels en brigade et en bureau.
- ➔ **Revalorisation des grilles** indiciaires pour stopper le déclassement des cadres de la fonction publique.

Contractuels : Garantir un mécanisme d'ajustement

- ➔ **Revalorisation automatique du salaire** à l'issue d'une durée d'activité maximale de 36 mois, pour transformer le simple réexamen en gain salarial garanti.
- ➔ **Possibilité d'accompagnement syndical** garanti avant toute signature d'avenant ou projet de modification du contrat de travail.

Catégorie B : Reconnaître l'expertise

- ➔ **Accélération des carrières** par de nouvelles grilles revalorisées, intégrant des avancements de grades et d'échelons plus courts.
- ➔ **Refonte du régime indemnitaire** pour intégrer pleinement la technicité des métiers et garantir un niveau de rémunération supérieur à celui de la catégorie inférieure.

Pour l'ensemble des agents : Réclamer une négociation salariale à Montreuil

- ➔ **Création d'une prime de voie publique** pour tous les personnels exerçant tout ou partie de leurs missions en dehors des services.
- ➔ **Création d'un échelon «retraitable»** garantissant un indice majoré lors des 6 derniers mois d'activité avant le départ en retraite.
- ➔ **Refonte des primes et indemnités** en douane afin de valoriser chaque spécialité et chaque autre métier : CO, SU et AG.



UNSA Douanes



6 rue Louise Weiss - Bâtiment Condorcet
télédoc 322 - 75703 PARIS Cedex 13

✉ unsadouanes@gmail.com

🌐 www.unsadouanes.fr

le syndicat,
100% douaniers

J'adhère ici :

